

Rencontre Partenaires

18 janvier 2024

Centres sociaux

Programme

Introduction

4

Mon compte partenaire – Service AFAS

5

Les nouveautés pour les déclarations

13

Quelques rappels

23

Le calendrier et nos prochains RDV

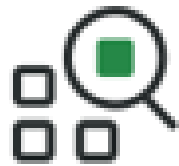
30

Depuis quelques années, la branche Famille met à disposition un nouveau service dédié aux partenaires de l'action sociale collective afin de faciliter les déclarations de données nécessaires au calcul de leurs subventions.

À partir de 2024, en tant que gestionnaire d'un centre social, vous déclarerez vos données d'activités et vos données financières à la CAF de façon dématérialisée et sécurisée, pour bénéficier de la Prestation de service (PS) Animation globale et coordination (AGC) et de la PS Animation collective famille (ACF), en utilisant le service Aides financières d'action sociale (AFAS).



Service AFAS



AIDE FINANCIÈRE D'ACTION
SOCIALE

Les bonnes pratiques

Votre centre social déclare déjà via AFAS, des données d'activité et financières pour des équipements / service tels que des Eaje, Alsh, Rpe, Laep ou des Structure jeunesse



- Vérifiez que les habilitations Mon Compte Partenaire des administrateurs et des utilisateurs sont conformes à votre organisation



- Assurez-vous que les correspondants AFAS (FDA - FDF - Approbateur) sont bien paramétrés pour ce nouvel équipement Centre social

Rappel sur les acteurs de Mon Compte Partenaire



- **signe la convention Mon Compte Partenaire.**
- **déclare 1 ou 2 administrateurs**

Président ou Maire
Responsable légal



- crée les utilisateurs (1 adresse mail individuelle professionnelle)
- affecte les utilisateurs au groupe AFAS déclarer
- détermine les responsables d'habilitation en les affectant au groupe AFAS Habilité
- **Clôture les accès qui n'ont plus lieu d'être.**

ADMINISTRATEUR



RESPONSABLE DES
HABILITATIONS

affecte les rôles aux utilisateurs AFAS pour chaque équipement/service conventionné avec la Caf



2 FOURNISSEURS DE
DONNÉES
D'ACTIVITÉ



2 FOURNISSEURS DE
DONNÉES
FINANCIERES



1 APPROBATEUR

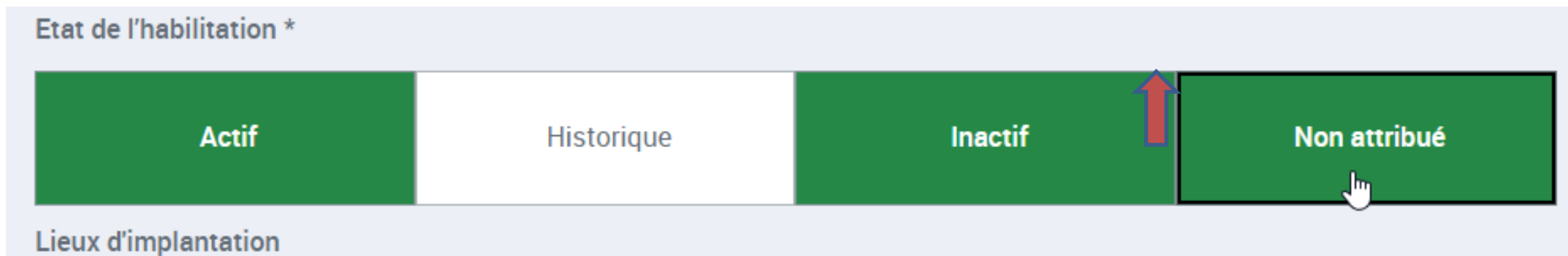
Quelques outils pour débloquer les problématiques régulièrement rencontrées

❑ Changement d'administrateur ou changement d'adresse mail de l'administrateur

Envoyer à l'adresse moncomptepartenaire@caf17.caf.fr l'annexe 3 de la convention d'accès à mon compte partenaire (Prochainement disponible dans les pages locales du www.caf.fr)

❑ Le nouveau service ne s'affiche pas dans AFAS

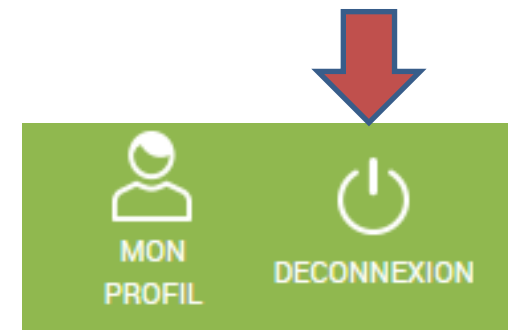
Sélectionner « non attribué » au niveau de l'état de l'habilitation



❑ Déconnexion au site mon compte partenaire

Ne pas fermer avec la croix en haut de l'écran à droite.

Vous devez vous déconnecter à chaque fois que vous quittez Mon Compte Partenaire par le menu de déconnexion.



❑ Un correspondant Afas n'a plus accès aux déclarations

L'administrateur retire le correspondant du groupe « AFAS-déclarer » et le réaffecte au groupe

Pour vous accompagner dans la prise en main, sont disponibles sur les pages nationales du www.caf.fr

[Afas | Bienvenue sur Caf.fr](http://www.caf.fr)



☐ Des tutoriels vidéo pour accompagner la prise en main



Mon Compte Partenaire
Service Aides Financières d'Action Sociale

Administrer des profils aux utilisateurs
du service AFAS



Mon Compte Partenaire
Service Aides Financières d'Action Sociale

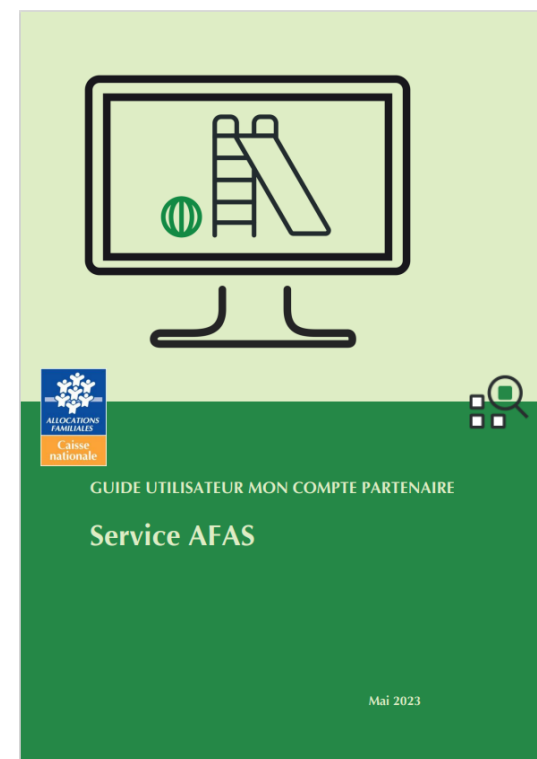
Être habilité à Mon Compte Partenaire
et au service AFAS



Mon Compte Partenaire
Service Aides Financières d'Action Sociale

Déclarer ses données

❑ Des guides utilisateurs



- Les documents contractuels
- Les données d'activité
- Les données financières

Les documents contractuels

- **Contractualisation standard, avec une spécificité**

Depuis 2022, nous utilisons une nouvelle version de convention Centre social, pour mise en œuvre de nouvelles modalités de contractualisation :

- Une **convention** standard pour acter la contractualisation Caf / gestionnaire et le financement des 2 prestations de service AGC et ACF
- A laquelle est adossée une **notification** :
 - ✓ Validant le projet social AGC et le projet Familles ACF et rappelant les axes de chacun des projets ;
 - ✓ Ou validant uniquement le projet social AGC ;
 - ✓ Ou validant uniquement le projet Familles ACF si le projet social AGC a déjà été validé précédemment.

En synthèse, ce qui change

Formulaire national de déclaration de données

Données d'activité

- Organigramme

Données financières

- Structure
- AGC
- ACF

Jusqu'à la déclaration
réelle 2023



AFAS

Données d'activité

- AGC
- ACF

Données financières

- Structure
- AGC
- ACF

A partir de la déclaration
prévisionnelle 2024

Les données d'activité

- Aucune donnée nominative n'est demandée lors des déclarations de données.
- Le périmètre de données demandées est très fortement réduit.

En synthèse

- Données d'activité pour le calcul du droit
 - Nombre de mois de fonctionnement
 - Nombre d'ETP par fonction subventionnée
- Données d'activité pour le suivi et le pilotage
 - Exigence de qualification pour les fonctions Direction et Référent familles
 - Nombre de personnels différents pour les fonctions Direction et Référent familles

Les ETP plafonds pour les fonctions subventionnées sont les suivants :

- Direction : 2 ETP
- Accueil : 3 ETP
- Comptabilité – gestion : 0,5 ETP
- Référent famille : 1 ETP

Les ETP planchers pour les fonctions subventionnées sont les suivants :

- Direction : 1 ETP
- Accueil : 0,5 ETP
- Référent famille : 0,5 ETP



La saisie d'un nombre d'ETP inférieur au plancher n'est pas bloquante pour la poursuite de la déclaration de données.

❖ Les données d'activité – dans AFAS

DONNÉES D'ACTIVITÉ

Pour calculer les ETP à déclarer par fonction pour votre équipement, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#)

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement ?

12

Nombre d'ETP Direction ?

3,00

Nombre d'ETP Accueil ?

3,00

Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?

1,00

Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille ?

Oui

✓

Animation Collective Familles

Nombre de mois de fonctionnement ?

12

Nombre d'ETP Référent familles ?

1,00

Je certifie que le Référent familles travaillant dans le centre social est qualifié au regard des exigences de la branche Famille ?

Oui

✓

(*) Veuillez enregistrer vos données avant de continuer.

Quitter

Enregistrer

Continuer

Vous déclarez la réalité de la situation.

Notre système d'information effectue par la suite une proratisation si l'année est incomplète et/ou si le nombre d'ETP déclaré dépasse les plafonds fixés par la Cnaf.

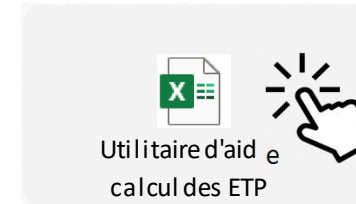
Nombre de mois de fonctionnement
=
Nombre de mois de validité du projet sur l'année

❖ Les données d'activité – dans AFAS

- Nombre d'Etp à déclarer par fonction

Comment calculer le nombre d'ETP à déclarer ?

Un utilitaire d'aide au calcul des ETP est disponible sur Afas pour aider le partenaire



Ce fichier n'est pas à transmettre lors de la déclaration de données.

2 données de pilotage sont intégrées à compter de la déclaration réelle 2024 :

- ✓ Nombre de personnels de Direction différents sur l'année
- ✓ Nombre de personnels Référent familles différents sur l'année

Ces données de pilotage permettent d'évaluer les difficultés de recrutement auxquelles peuvent être confrontés les Centres Sociaux, se traduisant par un turn-over élevé.

❖ Les données d'activité – dans AFAS

- Utilitaire disponible dans AFAS et dans les pages locales du www.caf.fr

Si une même personne occupe plusieurs fonctions, elle doit apparaître dans chacune des fonctions occupées.

	Nom - Prénom	Intitulé de l'emploi	Temps consacré à la fonction (%)	Nombre de mois de travail sur la fonction	ETP à déclarer dans AFAS
A G C	Direction				1,55
	Personne 1	Directeur	80%	12	0,80
	Personne 2	Sous-directeur	100%	9	0,75
					0,00
	Accueil				1,80
	Personne 1	Agent d'accueil	100%	12	1,00
	Personne 2	Agent d'accueil	50%	6	0,25
	Personne 3	Agent d'accueil	40%	12	0,40
	Personne 4	Agent d'accueil	20%	9	0,15
					0,00
	Comptabilité-gestion				0,25
	Personne 1	Expert comptable	25%	12	0,25
					0,00

Nombre de personnels de Direction différents sur l'année : 2

	Nom - Prénom	Intitulé de l'emploi	Temps consacré à la fonction (%)	Nombre de mois de travail sur la fonction	ETP à déclarer dans AFAS
A C F	Référent familles				0,80
	Personne 1	Référent familles	80%	6	0,40
	Personne 2	Référent familles	80%	6	0,40
				0,00	

Nombre de personnels de Référent familles différents sur l'année : 2

- Quelques exemples – Impact du nombre de mois de fonctionnement

Exemple 1

Une structure ouvre en cours d'année et obtient le financement AGC : en juillet

Exemple 2

Une structure ouverte depuis plusieurs mois ou années obtient la validation du projet AGC en cours d'année : obtention du financement AGC en octobre

Données à déclarer :

6 mois

3 mois

Proratisation effectuée par le système d'information :

$$= \frac{\text{plafond} \times 6}{12} \text{ soit } 50\% \text{ du plafond de la PS}$$

$$= \frac{\text{plafond} \times 3}{12} \text{ soit } 25\% \text{ du plafond de la PS}$$

i

C'est le plafond de la PS qui est proratisé (pas la PS elle-même)

- Quelques exemples – Impact du nombre d’Etp par fonction

<p>Exemple 1</p> <p>Un Centre Social fonctionne avec 2 ETP de Directeur</p>	<p>Données à déclarer :</p> <p>2 ETP</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>i = $\frac{\text{charges} \times \text{ETP plafond}}{\text{ETP déclaré}}$</p> </div> <p>Proratisation effectuée par le système d'information :</p> <p>= $\frac{\text{charges} \times 2}{2}$ soit 100% des charges de direction prises en compte pour le calcul de la subvention</p>
<p>Exemple 2</p> <p>Un Centre Social fonctionne avec 3 ETP de Directeur</p>	<p>3 ETP</p>	<p>= $\frac{\text{charges} \times 2}{3}$ soit 2/3 des charges de direction prises en compte pour le calcul de la subvention</p>

Pour prévenir d'éventuelles erreurs de saisie, des contrôles de concordance ont été outillés permettant de comparer le nombre d'ETP et le nombre de personnels différents sur l'année.

❗ La donnée 'Nombre de personnels de Direction différents sur l'année' ne peut pas être inférieure à la donnée 'Nombre d'ETP Direction'. (Animation Globale et Coordination)

Pour calculer les ETP à déclarer par fonction pour votre équipement, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#)

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement ?	<input type="text" value="12"/>
Nombre d'ETP Direction ?	<input type="text" value="2,00"/>
Nombre d'ETP Accueil ?	<input type="text" value="2,00"/>
Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?	<input type="text" value="2,00"/>
Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille ?	<input type="text" value="Non"/>
Nombre de personnels de Direction différents sur l'année	<input type="text" value="1"/>

❗ La donnée 'Nombre de personnels de Direction différents sur l'année' doit être égale à 0 car la donnée 'Nombre d'ETP Direction' est égale à 0. (Animation Globale et Coordination)

Pour calculer les ETP à déclarer par fonction pour votre équipement, vous pouvez télécharger le fichier de calcul au format [MS Excel](#) et [LibreOffice](#)

Animation Globale et Coordination

Nombre de mois de fonctionnement ?	<input type="text" value="12"/>
Nombre d'ETP Direction ?	<input type="text" value="0,00"/>
Nombre d'ETP Accueil ?	<input type="text" value="2,00"/>
Nombre d'ETP Comptabilité gestion ?	<input type="text" value="2,00"/>
Je certifie que les personnels de Direction travaillant dans le centre social sont qualifiés au regard des exigences de la branche Famille ?	<input type="text" value="Non"/>
Nombre de personnels de Direction différents sur l'année	<input type="text" value="1"/>

Ajout d'alertes sur le nombre d'ETP plancher pour les fonctions de Direction, d'Accueil et de Référent familles.

● **Contrôle de la déclaration**

3 contrôles à justifier

A44 - Non respect des exigences liées au nombre d'ETP minimum concernant la fonction Direction (Animation Globale et Coordination)
Les exigences liées au nombre d'ETP minimum (1) concernant la fonction Direction ne sont pas respectées.

A45 - Non respect des exigences liées au nombre d'ETP minimum concernant la fonction Accueil (Animation Globale et Coordination)
Les exigences liées au nombre d'ETP minimum (0,5) concernant la fonction Accueil ne sont pas respectées.

A46 - Non respect des exigences liées au nombre d'ETP minimum concernant le Référent familles (Animation Collective Familles)
Les exigences liées au nombre d'ETP minimum (0,5) concernant le référent familles ne sont pas respectées.

Les données financières

- Les données financières demandées dans Afas suivent la même logique que dans le formulaire national de déclaration de données soit **3 volets de données financières**
- Le périmètre de données demandées est significativement réduit.

En synthèse

- Données Financières Structure
 - Compte global du Centre (charges et produits)
 - Comptes racines à 2 chiffres + détails pour les comptes 70 et 74
- Données Financières Animation Globale et Coordination
 - Salaires et charges liés aux fonctions de pilotage subventionnées
- Données Financières Animation Collective Familles
 - Salaires et charges liés au référent familles

1 Données d'activité **2** Données financières **3** Contrôles **4** Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Prévisionnelle 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DONNÉES FINANCIÈRES

- + Structure
- + Animation Globale et Coordination
- + Animation Collective Familles 

Précédent Quitter Continuer

Données structure : Saisie « non obligatoire ». Mais plusieurs comptes sont nécessaires : ils déclenchent des contrôles de concordance avec AGC et ACF (61, 62, 63, 64, 68 et 86).

De plus, ces comptes « Structure » déclenchent des contrôles de cohérence (ex : résultat de l'exercice) et permettent d'avoir de la visibilité sur la santé financière de la structure.

Uniquement des comptes de charges

Les données financières AGC

● Animation Globale et Coordination

Charges

61AGC Services extérieurs AGC	102 000,00 €
617AGC Etudes et recherches AGC	<input type="text" value="100 000,00 €"/>
6185AGC Frais de colloque AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6186AGC Formation des bénévoles AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
62AGC Autres services extérieurs AGC	12 000,00 €
621DIR Personnel extérieur Direction ?	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
621ACC Personnel extérieur Accueil ?	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
621COMPT Personnel extérieur Comptabilité gestion ?	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
622AGC Rémunération d'intermédiaires et honoraires AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>

6226AGC Frais de commissaire aux comptes et expert comptable AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6227AGC Frais d'acte et de contentieux AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
623AGC Publicité, information et publications AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
625AGC Déplacement, missions, réceptions AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6258AGC Fonctionnement des instances AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6281AGC Cotisation fédération AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6284AGC Frais de recrutement du personnel AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
6286AGC Formation des salariés AGC	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
63AGC Impôts et taxes AGC	<input type="text" value="6 000,00 €"/>
63AAGC Impôts et taxes liés aux frais de personnel AGC	3 000,00 €
63ADIR Impôts et taxes liés aux frais de personnel Direction ?	<input type="text" value="1 000,00 €"/>
63AACC Impôts et taxes liés aux frais de personnel Accueil ?	<input type="text" value="1 000,00 €"/>

63ACOMPT Impôts et taxes liés aux frais de personnel Comptabilité gestion	?	1 000,00 €
63BAGC Autres impôts et taxes AGC		3 000,00 €
63BDIR Autres impôts et taxes Direction	?	1 000,00 €
63BACC Autres impôts et taxes Accueil	?	1 000,00 €
63BCOMPT Autres impôts et taxes Comptabilité gestion	?	1 000,00 €
64AGC Frais de personnel AGC		3 000,00 €
64DIR Frais de personnel Direction		1 000,00 €
64ACC Frais de personnel Accueil		1 000,00 €
64COMPT Frais de personnel Comptabilité gestion		1 000,00 €
68AGC Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions AGC		1 000,00 €

6815AGC Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement AGC		1 000,00 €
Total charges AGC		25 000,00 €
86AGC Contributions volontaires AGC		3 000,00 €
862DIR Mise à disposition de personnel Direction	?	1 000,00 €
862ACC Mise à disposition de personnel Accueil	?	1 000,00 €
862COMPT Mise à disposition de personnel Comptabilité gestion	?	1 000,00 €



Comptes demandés :

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 61 à 64, 68 + 86

Seuls les comptes **de charges de personnels** sont demandés par **fonction de pilotage** soit :

- 621 - Personnel extérieur
- 63A - Impôts et taxes liés aux frais de personnel
- 63B - Autres impôts et taxes
- 64 - Frais de personnel
- 862 - Mise à disposition de personnel

Une **étiquette DIR, ACC et COMPT** dans le libellé de compte permet d'identifier les comptes concernés.



Différence avec le formulaire actuel (jusqu'au réel 2023)

Diminution significative du nombre de données demandées
Pas de produits demandés

Les données financières ACF

• Animation Collective Familles

Charges		
62ACF Autres services extérieurs ACF		100,00 €
• 621RF Personnel extérieur Référent familles	?	100,00 €
63ACF Impôts et taxes ACF		300,00 €
• 63AACF Impôts et taxes liés aux frais de personnel ACF		200,00 €
◦ 63ARF Impôts et taxes liés aux frais de personnel Référent familles	?	100,00 €
◦ 63AAUTRE Impôts et taxes liés aux frais de personnel autres personnels ACF	?	100,00 €
• 63BACF Autres impôts et taxes ACF	?	100,00 €
64ACF Frais de personnel ACF		200,00 €



Comptes demandés :

Charges :

- Sous-comptes spécifiques des comptes : 62 à 64 + 86



Différence avec le formulaire actuel (jusqu'au réel 2023)

Pas de produits demandés

Les données financières structure



Comptes demandés :

Charges :

- Comptes racines : 60 à 69 + 86

Produits :

- Compte 70 : Détail des PS CAF perçues
- Compte 74 : Détail autres aides financières perçues
- Comptes racines : 75 à 79 + 87

≠

**Différence avec le formulaire actuel
(jusqu'au réel 2023)**

Aucune

1 Saisie 2 Contrôles

ACF-AGC
Déclaration Actualisée Juin 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Données Financières

Dernière saisie le 02/05/2023 à 13:57 par Sylvie PAQUIN

Le compte «Frais de personnel» ne peut être inférieur à la somme des comptes «Frais de personnel AGC» et «Frais de personnel ACF».

Le compte «Services extérieurs» ne peut être inférieur au compte «Services extérieurs AGC».

Le compte «Autres services extérieurs» ne peut être inférieur à la somme des comptes «Autres services extérieurs AGC» et «Autres services extérieurs ACF».

Structure

64 Frais de personnel 50 000,00 € 708 Produits des activités annexes 1 000,00 €

Animation Globale et Coordination

64AGC Frais de personnel AGC 210 000,00 €

Animation Collective Familles

64ACF Frais de personnel ACF 60 000,00 €

Structure

61 Services extérieurs 100 000,00 € 70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf 10 000,00 €

Animation Globale et Coordination

Charges

61AGC Services extérieurs AGC 102 000,00 €

617AGC Etudes et recherches AGC 100 000,00 €

6185AGC Frais de colloque AGC 1 000,00 €

6186AGC Formation des bénévoles AGC 1 000,00 €

Des contrôles de concordance sont opérés sur les comptes : 61, 62, 63, 64, 68 et 86 de telle sorte que le total AGC + ACF ne puisse pas être > à la même donnée au niveau « Structure ».

Ci-dessus, exemples de messages.

Ajout de 2 nouvelles données financières :

✓ Compte 621 – Personnel extérieur

✓ Compte 70623 – PS FJT

			• 70623PS.J PS Jeunes	2 000,00 €
			• 70623PSF.JT PS Foyer de jeunes travailleurs	2 000,00 €
61 Services extérieurs	2 000,00 €		• 70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	2 000,00 €
62 Autres services extérieurs	2 000,00 €		• 70641 Participations familiales déductibles de la PS (spécifique EAJE)	2 000,00 €
			• 70642 Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	2 000,00 €
		• Dont 621 Personnel extérieur		

Les données financières

Le système :

- indique le résultat sur les données financières Structure
- Alerte si présence d'un déséquilibre budgétaire

Total charges et contributions volontaires	22 000,00 €	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	62 000,00 €
<hr/>			
Résultat 40 000,00 €			

● Contrôle des Données financières

0 contrôle à justifier

A1 - Déséquilibre budgétaire

Le budget présente un déséquilibre (soit un total charges de 22 000 euros et un total produits de 62 000 euros).

C46 - Variation des salaires et charges des personnels AGC par rapport à N (Animation Globale et Coordination)

La variation des charges AGC est à justifier (1 200 euros). -28 800 euros, 96% par rapport à la déclaration de référence Prévisionnelle 2 024 (30 000 euros).

Action requise

Identifier le(s) fonction(s) en forte évolution et détailler les causes explicatives.

Explications

Saisissez votre justification

C47 - Variation des autres dépenses liées à la fonction pilotage (AGC) par rapport à N (Animation Globale et Coordination)

La variation des autres charges liées à la fonction Pilotage est à justifier (1 600 euros). -38 400 euros, 96% par rapport à la déclaration de référence Prévisionnelle 2 024 (40 000 euros).

Action requise

Identifier le(s) poste(s) budgétaire(s) en forte évolution et détailler les causes explicatives.

Explications

Saisissez votre justification

Le système intègre les contrôles de cohérence spécifiques aux centres sociaux, relatifs aux variations des éléments entrants dans le calcul du droit : PS AGC et PS ACF.

C48 - Variation des salaires et charges du référent familles (ACF) par rapport à N (Animation Collective Familles)

La variation des charges référent familles est à justifier (600 euros). -14 400 euros, 96% par rapport à la déclaration de référence Prévisionnelle 2 024 (15 000 euros).

Action requise

Détailler les causes explicatives

Explications

Saisissez votre justification

Contrôle de cohérence et alertes



APPROBATEUR

Contrôles de cohérence et alertes

1 Données d'activité **2** Données financières **3** Contrôles **4** Finalisation

ACF-AGC
Déclaration Actualisée Juin 2024
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

CONTRÔLES Dernière saisie le 03/05/2023 à 14:03 par Sylvie PAQUIN

- Contrôle des Données d'activité
0 contrôle à justifier - 0 alerte
- Contrôle des Données financières
0 contrôle à justifier - 0 alerte
- Contrôle de la déclaration
0 contrôle à justifier - 0 alerte

Précédent Quitter Enregistrer Continuer

Synthèse de la déclaration de données



APPROBATEUR

1

Données d'activité

2

Données financières

3

Contrôles

4

Finalisation

SYNTHÈSE ET TRANSMISSION

Montant de l'estimation

Le montant de la subvention pour l'année 2024 sur la base des informations que vous avez saisies est estimé à :

37 170,00 €*

Synthèse de vos données

	Réelle 2024
Résultat de l'exercice de la structure	-290000.00
Animation Globale et Coordination	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Direction	4.00
Nombre d'ETP Accueil	6.00
Nombre d'ETP Comptabilité gestion	1.00
Quote-part de logistique	67725.00
Subvention PSO plafond	70785.20
Montant de la subvention PSO	27090.00 *
Animation Collective Familles	
Nombre de mois de fonctionnement	12.00
Nombre d'ETP Référent familles	2.00
Quote-part de logistique	16800.00
Subvention PSO plafond	23682.00
Montant de la subvention PSO	10080.00 *

*Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif de la subvention. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

Quelques
rappels

Montant de la prestation de service Animation Globale et Coordination

(Total annuel des dépenses de pilotage + Quote-part de logistique) x 40%] dans la limite du plafond fixé annuellement par la Cnaf *

* Si la Caf valide le projet AGC pour une durée inférieure à 12 mois, le plafond est proratisé

Dépenses de pilotage	Salaires et charges des personnels	* Direction : 2 Etp maximum * Accueil : 3 Etp maximum * Comptabilité / gestion : 1/2 Etp maximum (barèmes) ☑ Comptes 621DIR, 621ACC, 621COMPT, 63AGC et 64AGC
	Autres dépenses de pilotage liées à la fonction pilotage	Dépenses relatives à la fonction pilotage, hors frais de personnel ☑ Comptes 61AGC, 62AGC (hormis 621DIR, 621ACC, 621COMPT) et 68AGC
Quote-part de logistique	Définie par la Cnaf	35% des dépenses de pilotage

Montant de la prestation de service Animation Collective Familles

(Charges salariales du référent familles + Quote-part de logistique) x 60%] dans la limite du plafond fixé annuellement par la Cnaf *

* Si la Caf valide le projet ACF pour une durée inférieure à 12 mois, le plafond est proratisé

Charges salariales du référent familles	1 Etp maximum (barèmes) ☒ Comptes 621RF, 63ARF et 64RF
Quote-part de logistique	60% des charges salariales du référent familles

Les outils mis à votre disposition sur les pages locales du www.caf.fr



[Lien vers les pages locales du caf.fr](#)

Plaquettes de communication de la Cnaf

Présentation des RDV partenaires

Les barèmes PS 2023 et 2024

Les utilitaires de calcul de la PS et bonus pour EAJE et ALSH

Les utilitaires de suivi de l'activité pour les EAJE et ALSH

Le calendrier perpétuel des déclarations de données

Nouveauté

Les rapports d'activité

La télédéclaration dans le service AFAS n'a pas d'impact sur la fourniture

- du bilan du projet AGC N-1
- du bilan du projet familles N-1

Ces documents restent nécessaires pour obtenir le paiement du solde des prestations de service concernées, conformément aux articles 5.3 et 5.5 de la convention d'objectif et de financement.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas utile d'attendre leur validation en Assemblée Générale pour nous les transmettre.

Nous vous conseillons de nous les adresser en même temps que votre déclaration de données afin d'éviter les oublis de transmission ou la mise en instance de votre déclaration.

Quelques principes d'auto-contrôle

Données financières Structure

Nous vous conseillons de saisir la totalité de données.

Votre compte de résultat global peut faire l'objet d'analyse complémentaire au versement de la PS

Contrôles de cohérence

Analyser les variations de chaque élément de calcul de la Prestation de service



Contrôles de cohérence

Le commentaire de justification doit être cohérent, suffisant et chiffré

Contrôles de cohérence

L'interaction entre les acteurs est importante pour apporter les justifications aux variations et des explications complémentaires

Quelques principes d'auto-contrôle

Vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie

Les charges et recettes sont celles de l'année d'exercice
Et non celles perçues sur l'année civile

Cpte 70626

Inscrire les montants des droits au Bonus territoire des Eaje, Rpe, laep et/ou Alsh dont vous avez la gestion

Les charges supplétives doivent être équilibrées

Cpte 70623

Inscrire le montant du droit estimé par le système.

Si différent, préciser votre calcul en commentaire

Cpte 86 charges = cpte 87 produits

Vous devez être en présence d'une convention Partenariale

Une déclaration bien complétée permet de :

- Traiter les déclarations le plus rapidement possible
- Avoir des prévisions budgétaires fiables
- Limiter les remboursements de trop perçu
- Être sûr d'avoir le bon financement
- Éviter les allers-retours des déclarations

Ce n'est pas parce que vous n'avez pas de contrôle à justifier que la Caf ne vous demandera pas des éléments complémentaires.

N'hésitez pas à utiliser les zones « *Commentaires* »

Calendrier 2024

Période de transmission	Action des gestionnaires de structure	Résultat
De janvier à mars Date limite conventionnelle 31 mars N	Fourniture des données prévisionnelles N : activité – financières et justifications des contrôles de cohérence	Enregistrement des données prévisionnelles et calcul du prix de revient permettant de : <ul style="list-style-type: none">✓ déterminer le montant de la PS prévisionnelle✓ obtenir une avance de PS de l'année en cours.
De janvier à mars Date limite conventionnelle 31 mars N	Fourniture des données réelles N -1 : activité – financières et justifications des contrôles de cohérence	Enregistrement des données réelles et calcul du prix de revient permettant de : <ul style="list-style-type: none">✓ déterminer le montant de la PS définitive✓ obtenir le reliquat éventuel du droit N-1

Si vous avez une question la
Caf vous répond !



Pourquoi n'ai-je pas reçu l'appel de la déclaration prévisionnelle 2024 ?



1. La Convention précédente est arrivée à échéance au 31/12/2023 et vous n'avez pas reçu la nouvelle. Dans ce cas, assurez-vous de nous avoir adressé toutes les pièces justificatives nécessaires au renouvellement de la convention.
2. Vérifiez que tous les rôles de correspondants AFAS soient renseignés.



J'ai un problème et je ne serai pas dans les temps pour transmettre ma déclaration ?



1. La date butoire est le 31 mars 2024. Passée cette échéance, le traitement de votre déclaration ne sera plus prioritaire. A partir du 30 juin, vous vous exposez à des pénalités (cf convention).
2. Dans tous les cas, vous devez nous informer de votre problématique et nous indiquer un délai ou une date de transmission de la déclaration pour dérogation.



Doit-on envoyer l'organigramme à chaque déclaration à compter de 2024 ?



Non, l'organigramme sera à envoyer

1. A chaque renouvellement de convention d'objectif et de financement
2. Dès lors qu'il y a des changements sur le personnel subventionné par la Caf
(Direction / Accueil / Comptabilité / Référence famille).

Une seule adresse mail pour nous
contacter

aidespartenaires@caf17.caf.fr

Une seule adresse mail pour nous
contacter

aidespartenaires@caf17.caf.fr

Merci de votre attention

A vous de jouer !



caf·fr

Partenaires ▼